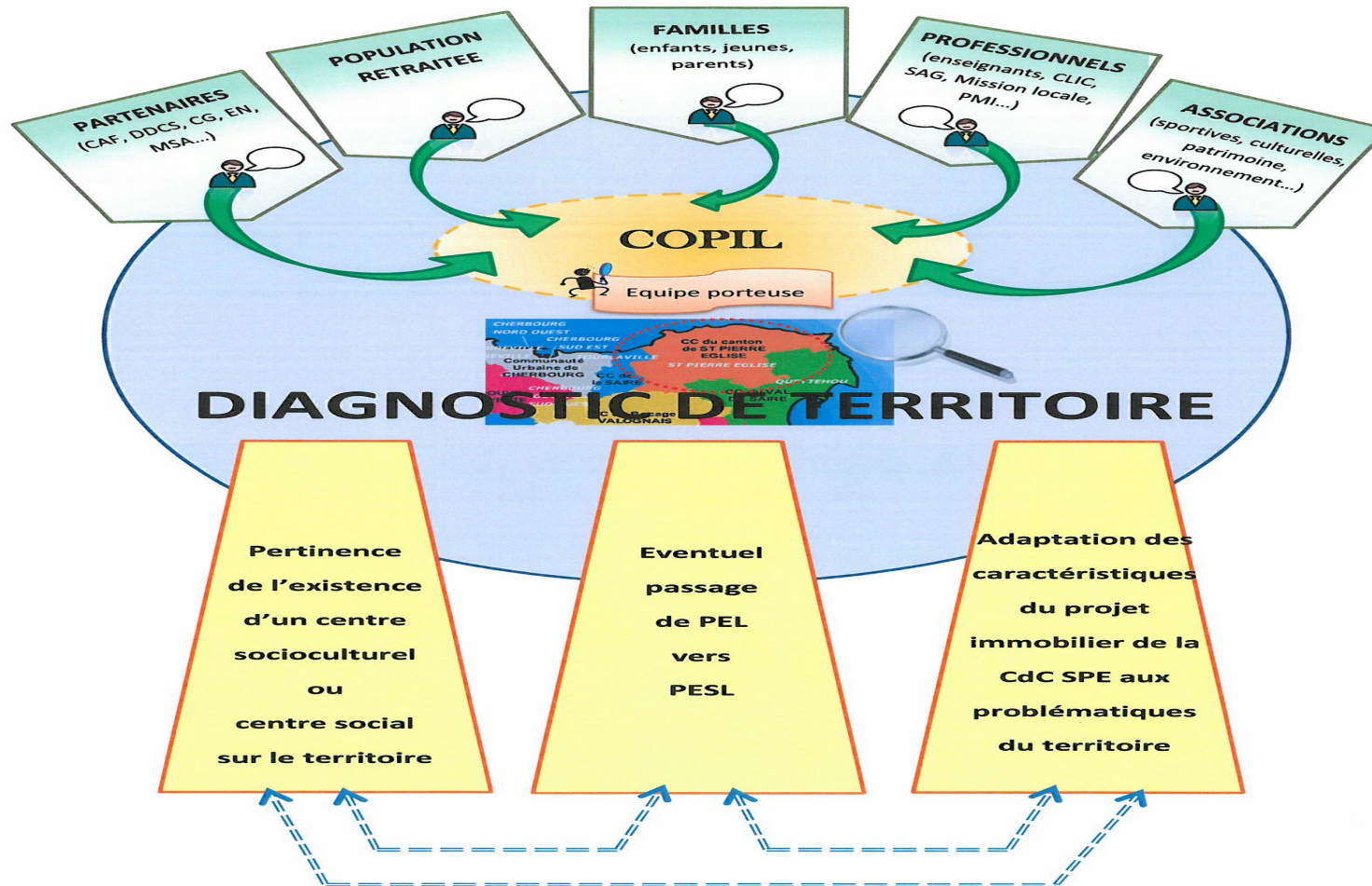


Diagnostic de territoire partagé :
« Comprendre aujourd'hui, pour construire demain... »

Pour un territoire dynamique

*et des habitants acteurs du développement social
local*

POURQUOI CE DIAGNOSTIC



DANS QUEL BUT

- **E**valuer la pertinence d'un centre socioculturel ou centre social, un socle pour le développement social participatif, un lieu de rencontre, d'échanges, de partage des savoirs grâce à un espace identifié, adapté,
- **R**épondre aux besoins de la population en offre de service,
- **D**évelopper la politique petite enfance, jeunesse....
- **D**éterminer le passage du PEL en PESL afin de proposer un projet éducatif pérenne et cohérent du territoire de la CdC SPE

Questionnaires population

	Nb d'envoi	Nb de retours	% retours
Questionnaire population	3609	171	4.74 %
Questionnaire jeunesse	1176	522	44.39 %
Questionnaire Associations	133	26	19.55 %
Questionnaire Collectivités	18	12	66.66 %

Analyse du territoire

- Une population en constante augmentation 20,3% entre 1982 /2010.
- Diminution des 0/19 ans
- Augmentation constante des 20/64 ans
- Augmentation constante des 65/70 ans

Répartition des ménages

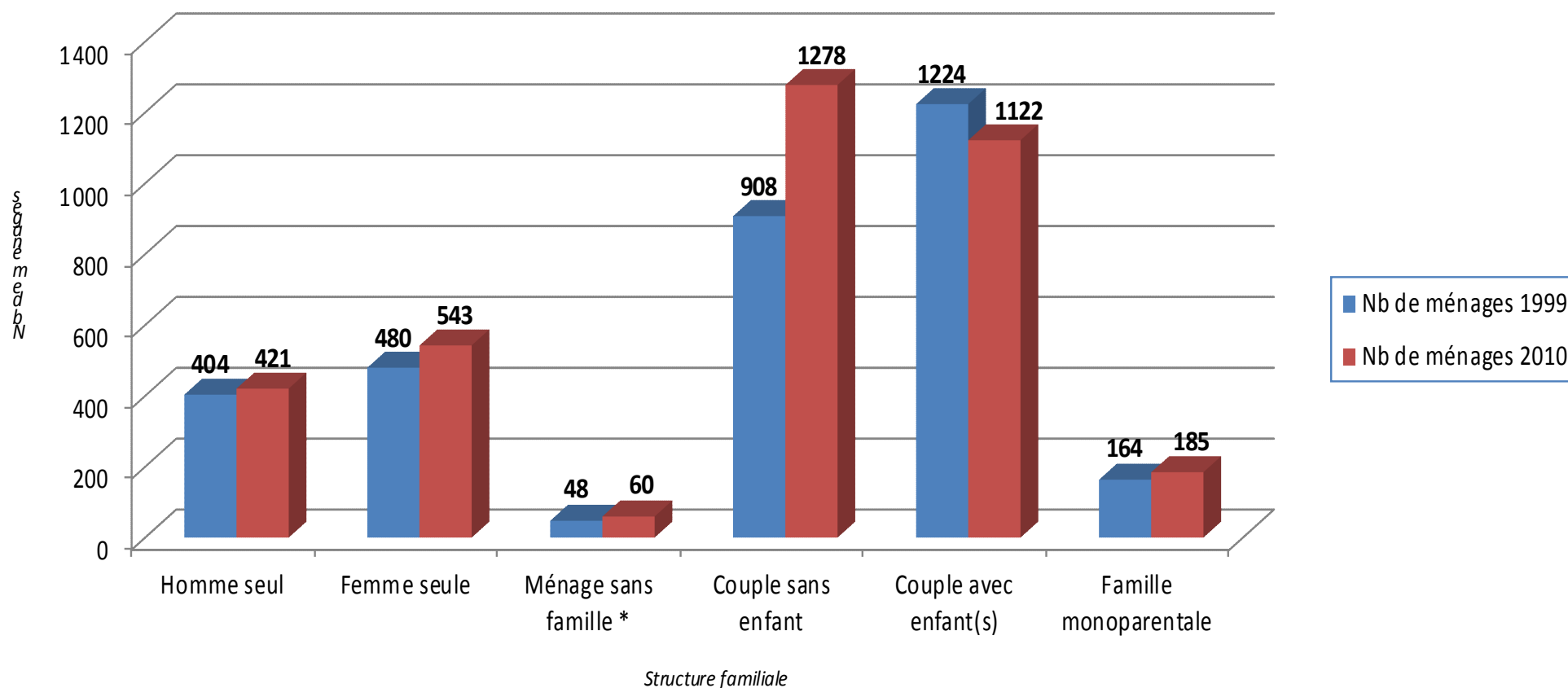
Répartition des ménages du canton selon la structure familiale

	Nb de ménages 1999	%	Nb de ménages 2010	%
Homme seul	404	12.52%	421	11.67%
Femme seule	480	14.87%	543	15.05%
Ménage sans famille *	48	1.49%	60	1.66%
Couple sans enfant	908	28.13%	1278	35.41%
Couple avec enfant(s)	1224	37.92%	1122	31.09%
Famille monoparentale	164	5.08%	185	5.13%
TOTAL	3228	100.00%	3609	100.00%

Source Insee RP 1999 et RP 2010

Analyse du territoire

Evolution des ménages du canton selon leur structure familiale entre 1999 et 2010



Analyse du territoire

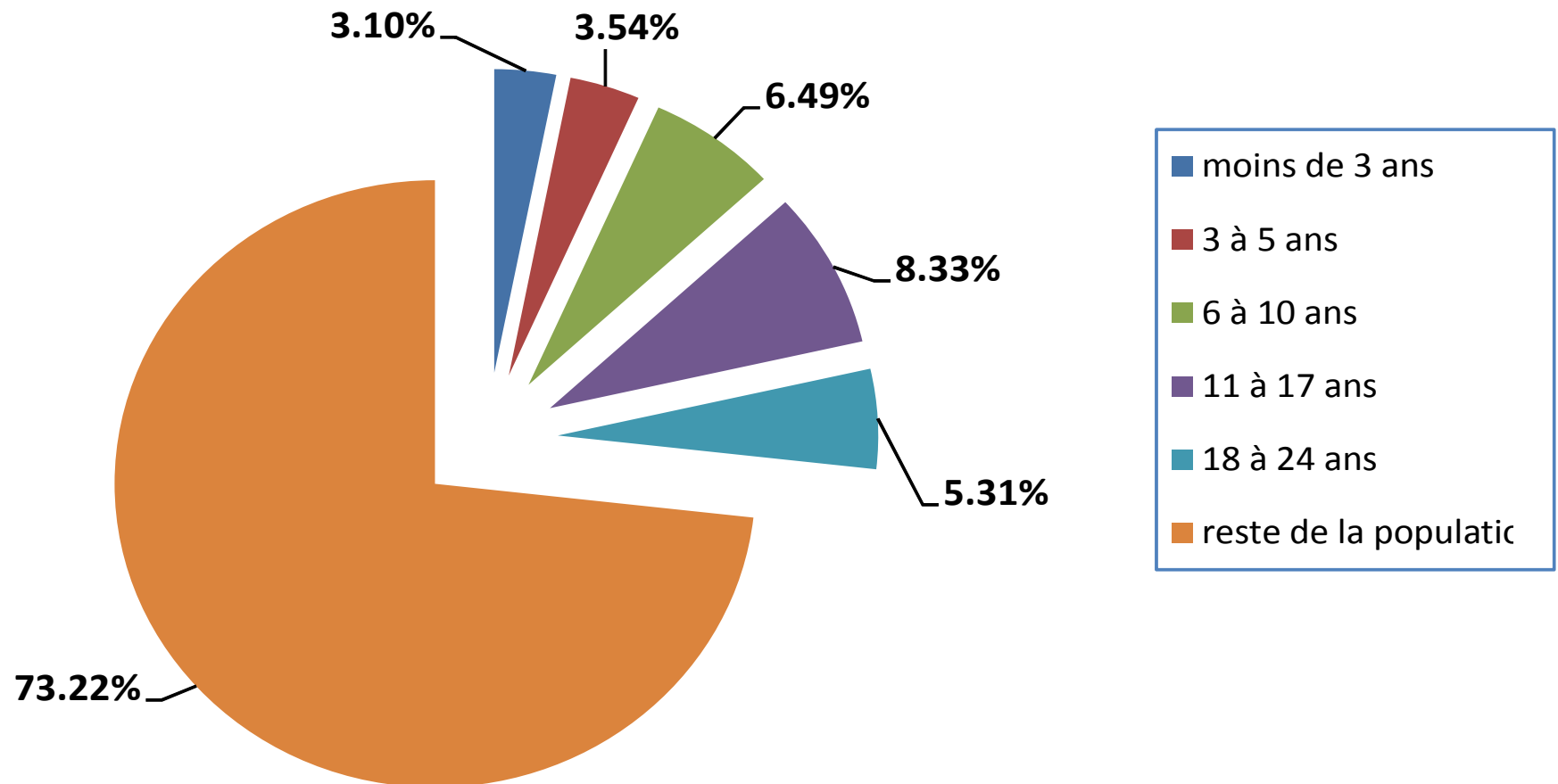
Gros plan sur la jeunesse du canton en 2010

Tranche d'âge	Population	%tage	
moins de 3 ans	266	3.10%	26.78%
3 à 5 ans	304	3.54%	
6 à 10 ans	557	6.49%	
11 à 17 ans	715	8.33%	
18 à 24 ans	456	5.31%	
reste de la population	6284	73.22%	
TOTAL	8582	100.00%	

Source Insee RP 2010

Identification des 0/25 ans

Identification de la population entre 0 et 25 ans sur le canton de SPE



Analyse du territoire

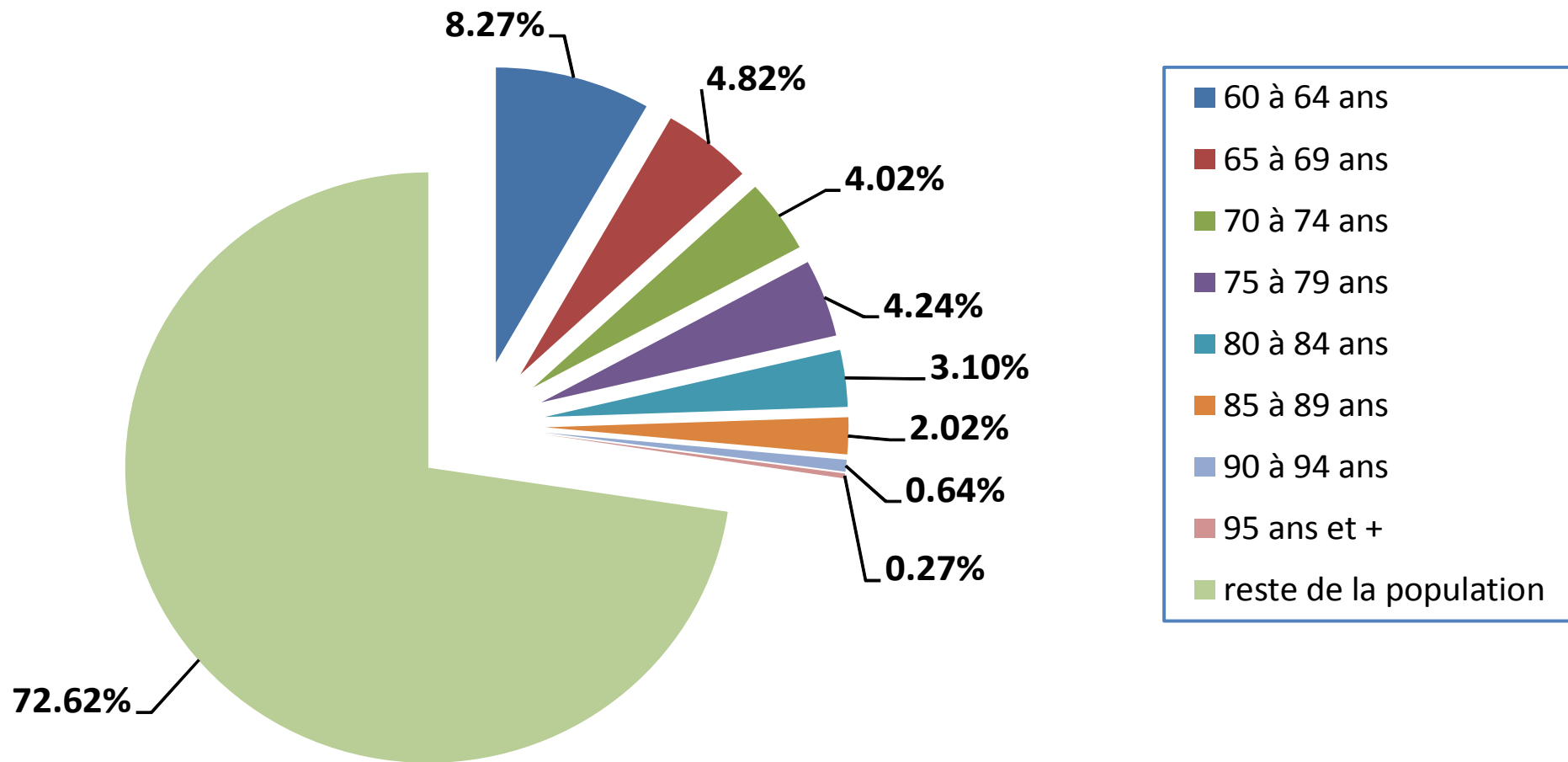
Gros plan sur la population de + de 60 ans

Tranche d'âge	Population	%tage	
60 à 64 ans	710	8.27%	27.38%
65 à 69 ans	414	4.82%	
70 à 74 ans	345	4.02%	
75 à 79 ans	364	4.24%	
80 à 84 ans	266	3.10%	
85 à 89 ans	173	2.02%	
90 à 94 ans	55	0.64%	
95 ans et +	23	0.27%	
reste de la population	6232	72.62%	
TOTAL	8582	100.00%	

Source Insee RP 2010

Identification des 60 et +

Identification de la population de plus de 60 ans sur le canton de SPE



Population face au chômage

LA POPULATION DU CANTON FACE AU CHÔMAGE

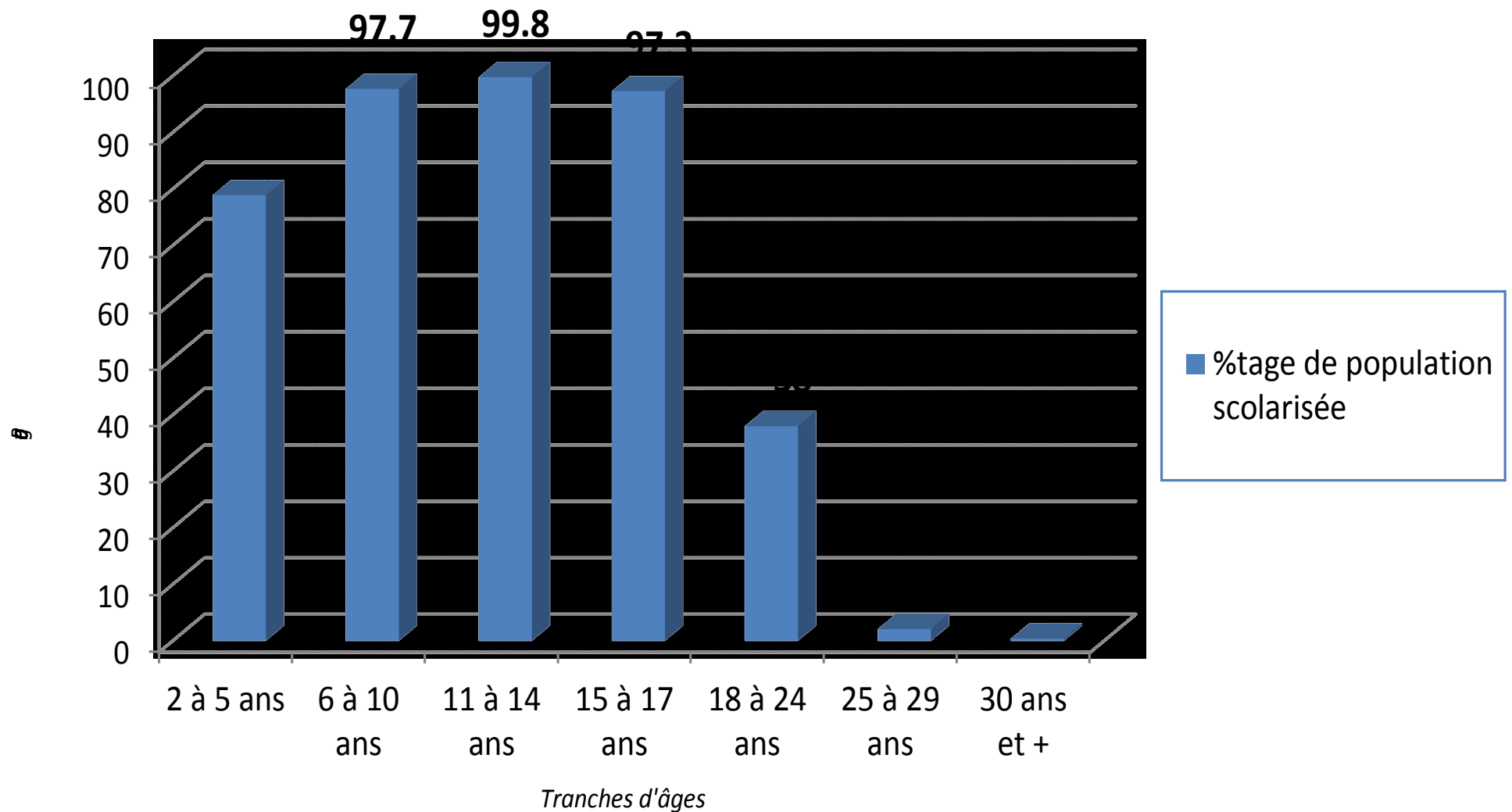
Répartition de la population active (de 15 à 64 ans) face au chômage selon l'âge

	Actifs ayant un emploi	%tage d'actifs avec un emploi	Chômeurs	%tage d'actifs au chômage	TOTAL
15 - 19 ans	71	70.30%	30	29.70%	101
20 - 24 ans	208	81.89%	46	18.11%	254
25 - 39 ans	1185	91.15%	115	8.85%	1300
40 - 54 ans	1576	93.64%	107	6.36%	1683
55 - 64 ans	370	88.94%	46	11.06%	416
TOTAL	3410	90.84%	344	9.16%	3754

Source Insee RP 2010

LA SCOLARITE SUR LE CANTON

Pourcentage de population scolarisée en 2010



Etat de l'existant

- Ecoles
- Salles de convivialité
- Terrain de sports
- Bibliothèque
- Centres de loisirs pour la jeunesse et sa politique
- Maison des services
- Services à la personne
- RAM
- Garderies
- Maison de retraite
- Projet logements pour aînés
- Associations

Résultat du diagnostic

- 1-Détermination des attentes communes
- 2-Analyse
- 3-Solutions

- AXE 1- Communication, centralisation information
- AXE 2- Lieu de rencontre/partage
- AXE 3- Accès aux nouvelles technologies
- AXE 4- Moyens de gardes d'enfants
- AXE 5- Mutualisation/optimisation
- AXE 6- Transport
- AXE 7- Equipement
- AXE 8- Hors compétence communautaire

Fiche N°1

Axe 1 et 5 Communication/centralisation information Mutualisation/optimisation

- Identifier une personne responsable de la communication (mobilisation d'un temps nécessaire) et définir les tâches de chacun dans le relais de l'information (notamment en relation avec les mairies du canton : sites...)
- Développer, enrichir le contenu du site internet communautaire et renouveler l'information régulièrement. Etablir un lien permanent avec les sites des mairies du canton.
- Mettre en place un document périodique centralisant l'information (bulletin, agenda des associations et services.
- Ordonner le flux d'information qui circule sur le canton afin d'éviter la surcharge, et la multiplication
- Maintenir les manifestations de communication en place en ajoutant en amont une information écrite à l'attention de la population. Etendre le panel des associations conviées à ces manifestations.
- Motiver les associations du canton à fournir régulièrement des éléments qui permettront de les faire connaître
- Utiliser des moyens de communications adaptés tel que les panneaux défilants

Fiche N° 2

Axe 2 et 5 -Lieu de rencontre/partagé -Mutualisation/optimisation

- Solliciter des acteurs du territoire (SAG, bénévoles...) pour animer des séances de rencontres sur des sujets divers.
- Mettre en place des actions qui pourraient tourner sur les communes du canton
- Réhabiliter la salle des fêtes de Saint Pierre pour permettre à des groupes de se réunir (club des aînés de St Pierre : actuellement dans le couloir des grandes halles, réunions d'associations...). Réhabilité la salle de sport pour répondre aux besoins des associations.
- Organiser des co-voiturages pour permettre les déplacements vers des lieux de rencontres et de convivialité
- Proposer des activités pour les aînés plus adaptés et différents à l'attention des jeunes retraités qui ne fréquentent pas les clubs du fait des activités limitées
- Organiser des déplacements groupés pour un public dispersé sur le canton (sortie cinéma, ...)
- Construction d'un espace multi-activités qui soit adapté, fonctionnel et équipé pour accueillir des activités différentes (centre socio-culturel)
- Prendre en compte l'avenir de fusion territoriale pour définir des besoins à plus grande échelle qui pourraient permettre de développer des projets à l'attention d'un public plus vaste (école de musique/école d'arts, bassin d'apprentissage... inter-communautés de communes)
- Définir un calendrier des espaces et créneaux disponibles dans les locaux existants sur le canton

Fiche N°3

AXE 7- Bassin d'apprentissage à la natation

- **L'implantation d'une piscine est hors mesure par rapport aux possibilités de notre territoire,**
- Un bassin d'apprentissage à la natation semble le plus adapté.
- Ce bassin pourrait être créé à l'initiative des communautés de communes limitrophes et permettre de proposer ce service à leur population,
- Identifier un lieu d'implantation le plus adapté aux besoins de la population
- Multiplier les activités pratiquées et les publics accueillis dans ce bassin (apprentissage natation, natation de remise ou maintien en forme : aquagym...)
- Solliciter des aides de partenaires institutionnels

Voir le bassin de St Sauveur le Viconte (16,70x7,50)

Coût de la ville de Bapaume en 2008 1,6 M d'€ (25mx10)

Fiche N° 4

AXE 6 et 5 Transports Mutualisation/optimisation

- **Se rapprocher du Conseil Général pour développer le service de transport de proximité adapté au territoire.**
- **Prendre en compte la réforme des rythmes scolaires à venir dans cette réflexion pour desservir les centres de loisirs.**
- **Favoriser le co-voiturage (action à mettre en place avec la Maison d'Emploi et de Formation).**

Fiche N° 5

AXE 5 Mutualisation/optimisation

- **La mutualisation et l'optimisation des structures, équipements, moyens humains... est le fil rouge de ce diagnostic.**
- **Dans la majorité des attentes manifestées par les acteurs du territoire, cet aspect de prendre dans un premier temps en compte l'existant avant toute démarche de création ou construction est primordial.**
- **Dans la conjoncture actuelle, cette optique semble être le maître mot de l'ensemble des acteurs du territoire.**

Fiche N° 5

AXE 5 Mutualisation/optimisation Suite:

- Optimiser les structures existantes sur le Canton
- Identifier un coordonnateur qui pourra être l'interlocuteur unique pour l'identification des besoins de créneaux (interlocuteur ass.)
- Créer ou rechercher des espaces nouveaux adaptés et équipés (miroirs/ barres de danse/éclairages/...) qui pourraient accueillir des activités spécifiques afin de désengorger les créneaux du complexe (danse, gym au sol, tennis de table...)
- Prendre en compte dans cette recherche de salles les impératifs des communes (attention aux chevauchements de créneaux notamment le samedi qui est nécessaire à la pratique des activités associatives et qui sont bien souvent à la fois utilisés par les communes dans le cadre de locations de salles au week-end)

Fiche N°6

AXE 3 et 5 -Mutualisation/optimisation

-Accès aux nouvelles technologies

- **Beaucoup de demandes relatives à l'informatique et aux nouvelles technologies émanent de la population.**
- **Ce besoin correspond tout autant à un public jeunes qui souhaite pouvoir développer ses connaissances et pratiquer des activités de loisirs en rapport avec l'informatique que vers un public plus âgé qui aimerait se familiariser ou se perfectionner avec les outils informatiques dans le cadre d'applications plus administratives ou en lien avec la famille (traitement de photos, correspondance électronique...).**
- **La mise en place d'un Etablissement Public Numérique répond à cette attente de la population.**

Fiche N°7

Axe 7 et 5 -La pratique et la formation à la musique
-Mutualisation/optimisation

- La pratique musicale est un point qui ressort de façon importante des résultats du diagnostic de territoire partagé.
- Cette attente s'articule autour de l'éveil, la pratique et la formation à la musique dans de bonnes conditions, avec des structures adaptées (acoustique) et équipées.
- 1 Créer des espaces nouveaux adaptés et équipés pour la pratique de la musique.
- 2 Créer une école de musique avec les territoires limitrophes

Fiche N° 8 Garde d'enfants

- Action vers les d'assistantes maternelles pour l'accueil d'enfants dans le cadre d'horaires atypiques.
- Développer l'implantation de MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles)
- Favoriser l'implantation de ce type de garde collectif (MAM) par la participation de la collectivité avec une aide de la Caisse d'Allocations Familiales
- Mettre en place une crèche (garde collective) : coût important pour un nombre limité d'enfants
- Le développement du RAM (Relais Assistantes Maternelles) est aussi à poursuivre et à faire connaître afin d'apporter aux familles des solutions à leurs besoins de garde et un soutien aux assistantes maternelles qui œuvrent sur le canton de Saint Pierre Eglise.

Fiche N° 9

Axe 1-Communication/centralisation information

- **Organiser une signalétique directionnelle efficace (par couleurs/ taille de panneaux ... différents) sur Saint Pierre Eglise afin de repérer plus facilement des structures existantes (sportives, culturelles, services, maison de retraite...)**
- **Veiller à respecter une quantité d'information non polluante pour le repérage.**
- **Certaines de ces mises en place de repères relèvent de la compétence communautaire et d'autres de la commune.**

Les centres jeunesse

L'analyse de la fréquentation des centres de loisirs communautaires ainsi que les retours de questionnaires jeunesse laissent apparaître que 55% des enfants apprécient les activités proposées. Les 45% restant (dont un pourcentage exprime n'avoir pas fréquenté les centres) souhaitent plus d'activités spécifiques et sorties (ex. escalade, poney...).

Ces activités ont un coût important, qui ne correspond pas aux budgets alloués.

Les questionnaires jeunesse démontrent que les locaux des centres ne sont pas attrayants ni adaptés (salle des fêtes de Fermanville pour les 6-8 ans et les locaux de l'Espace socioculturel à Saint Pierre Eglise pour les 9-16 ans).

La mise à disposition d'espaces (salle des fêtes, terrain de jeux) par la commune de Fermanville permet d'accueillir plus d'enfants au centre de loisirs communautaire. D'autres espaces ciblés (cuisine, salle de réfectoire...) pourraient permettre de développer d'autres activités et assurer les repas dans le cadre de l'ouverture à la journée des centres lors des vacances, voire pour faire le lien entre l'école et le centre les mercredis dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

L'aspect « transport » reste un axe inévitable de développement des activités de loisirs notamment pour les activités attractives distantes (ex : parc d'attraction, karting, zoo). Les enfants font des sorties locales dans le cadre scolaire, ce qui incite les centres de loisirs à proposer des sorties complémentaires ou différentes afin de ne pas faire doublon.

CONCLUSION

Le diagnostic de territoire partagé mené sur le canton de Saint Pierre Eglise a permis malgré des taux de réponses assez limités pour les retours de la population, de faire émerger des tendances confortées dans leur véracité par les réunions et groupes de travail mis en place.

Le fait que, de manière globale, les points relevés sur les différents moyens de collecte de l'information (questionnaires, réunions...) tendent vers de mêmes constats, permet de consolider les résultats obtenus et les orientations à envisager.

Les points forts relevés

- Un manque incontestable de communication et de coordination sur le territoire, autour des structures, services et moyens humains existants et à disposition des habitants.

Ces éléments ne sont pas clairement identifiés et donc méconnus du plus grand nombre. L'articulation entre les acteurs du territoire pourrait être coordonnée afin de permettre un travail en parallèle ou en commun plus efficace.

Un besoin d'espaces de rencontres et de partages d'activités à l'attention de toutes les tranches d'âges de la population (jeunesse, 3^{ème} âge...) afin de diversifier les activités proposées et permettre des pratiques dans de bonnes conditions, notamment celle de la musique, la danse et des activités culturelles.

- Un besoin spécifique adapté pour l'apprentissage et la pratique de la natation

- Une volonté très forte de mutualiser et optimiser les structures, équipements, moyens... déjà disponibles sur le canton afin de réorganiser les services et activités proposées sur le canton et étendre leur panel tout en réalisant des économies. La conjoncture actuelle accroît cette inquiétude des acteurs du territoire quant à des dépenses supplémentaires qui pourraient être évitées en mettant en valeur les potentiels existants sur le canton de Saint Pierre Eglise, voire même sur des territoires limitrophes ou dans le cadre d'une fusion des EPCI.

Les points forts relevés (suite)

- Une réflexion sur la possibilité de développer des moyens de transports complémentaires (véhicules mutualisés...), différents (co-voiturage...) ou mieux adaptés (aménagement des circuits et correspondances de transports en commun...) reste un point névralgique entre plusieurs problématiques tel que la fréquentation de certaines structures, l'égalité d'accès de l'ensemble des personnes aux services et structures, la création de lien social et de périodes d'échanges entre habitants du canton...
- Une facilitation de l'accès et l'utilisation des nouvelles technologies pour des publics très variés tel que les enfants et les personnes du 3^{ème} âge
- Un besoin de modes de gardes diversifiés et d'accueil collectif, plus adaptés aux modes de vie actuels.

Les trois axes de réflexion du Diagnostic

AXE 1 : Evaluer la pertinence de l'existence d'un centre socioculturel ou centre social sur le territoire, socle pour le développement social participatif, lieu de rencontres, d'échanges, de partage des savoirs et des idées grâce à un espace dédié, adapté.

AXE 1

- Le bilan que l'on peut faire de cette étude est qu'il existe déjà sur le canton de Saint Pierre Eglise une véritable politique sociale et un panel de services mis à la disposition des habitants par la CDC, qui correspondent déjà à des services entrant dans le cadre d'un espace socio-culturel et également dans les critères d'agrément d'un centre social.
- Ces services communautaires pourraient être à l'échelle du territoire un embryon vers la reconnaissance d'un centre social par la CAF
- Une évolution progressive pourrait être envisagée dans le temps autour d'1/2 ETP (Equivalent Temps Plein) dans un premier temps qui œuvrerait :
 - Au maintien de tous les services existants et à leur développement
 - A la création de liens et de coordination entre les acteurs du territoire.
 - Au regroupement des agents sociaux en un lieu identifié
 - A l'animation du schéma de l'autonomie, service de proximité en vers les personnes âgées ou en situation d'handicap en élaborant un plan d'action dans les domaines de la prévention, du lien social, et du bien vieillir.

AXE 2

- **Déterminer un éventuel passage de PEL vers PESL afin de proposer un projet éducatif pérenne et cohérent avec le territoire et la population de la CdC SPE.**

Suite aux différents temps de travail qui ont été menées par la coordinatrice du service jeunesse avec l'appui de M. MAULNY CATRIX Coordonnateur PESL du CEMEA (Centre Entraînement Méthode Education Active) dans le cadre d'un éventuel passage de PEL (Projet Educatif Local) vers un PESL (Projet Educatif Social Local), le conseil communautaire, après en avoir délibéré, a décidé d'inscrire la Communauté de communes du canton de Saint Pierre Eglise comme territoire expérimental PESL sur l'année 2014 et d'être ainsi le quatrième sur le département.

La mise en œuvre du P.E.S.L. doit notamment s'ouvrir, dans un souci de continuité éducative :

- à l'accueil de la petite enfance
- au soutien à la parentalité

La mise en œuvre du P.E.S.L. doit se traduire auprès des publics par l'amélioration de :

- l'accès aux pratiques culturelles, sportives et techniques
- l'accès à l'information
- l'accès à l'orientation
- l'engagement dans la vie associative
- le développement de l'initiative et de la citoyenneté
- l'accompagnement à la scolarité
- l'accès aux structures d'accueil

La décision des élus PEL/PESL

?

AXE 3

• Adapter les caractéristiques du projet immobilier de la CdC SPE aux problématiques de territoires et notamment son lieu d'implantation qui conditionnera des besoins matériels divers à mettre en œuvre (transports...)

- **Le questionnement de la population sur l'implantation d'un éventuel centre social ou centre socio culturel, a conduit à privilégier une construction sur le chef-lieu de canton (93.75 % des réponses) et notamment à proximité de la maison des services qui semble être le meilleur site pour 36.9 % de la population ayant répondu au questionnaire.**
- **Le fort désir de la population et des groupes de travail, de mutualiser les structures et équipements déjà présents sur le canton pousse vers des réflexions annexes autour des centres de loisirs de Fermanville et Saint Pierre Eglise qui pourraient faire l'objet d'aménagements et/ou extensions avant de construire ce nouvel espace neuf.**
- **Dans cette réflexion de mutualisation, l'utilisation des structures existantes sur les communes du canton (salles, plateaux...) pourraient être une base à la mise en place d'activités ou d'accueils dans un objectif d'optimisation des espaces. (Animations centres de loisirs, rencontres sur plateaux sportifs, interventions RAM, forum de l'emploi, rencontres des aînés et intergénérationnelles...).**

- Une politique de développement et d'animation doit s'inscrire sur l'espace de vie de notre Communauté de Commune.

- Comment celle-ci peut-elle la mettre en place ?